



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Le Chef de Cabinet

Paris, le 26 JUL. 2019

Références à rappeler :
CAB/2019D/14902 - PB

Madame la Présidente,

Vous avez fait part au Premier ministre du litige qui vous oppose à la société Escota concernant la réalisation de la bretelle d'accès direct à l'A8 vers Nice au niveau de l'échangeur n°41 de Cannes la Bocca.

Monsieur Édouard PHILIPPE a bien pris connaissance de votre démarche et des préoccupations qui la motivent.

Aussi ai-je transmis votre correspondance à Madame Elisabeth BORNE, Ministre de la transition écologique et solidaire, déjà saisie par vos soins.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Anne CLERC

Madame Nicole BIOLET
Présidente de l'association Avenir Cannes Ouest
8 rue de la Verrerie
06150 CANNES